



LE DRENNEC INFOS

Juin 2012

ÉDITO

Le troisième numéro de « Le Drennec Infos » nous fait découvrir la Communauté de Commune du Pays des Abers regroupant les 13 communes environnantes. Elle œuvre à d'élaboration de projets communs dont Le Drennec peut bénéficier.

Les travaux du sous-sol de la mairie sont terminés et apportent à la population un local de qualité.

Un petit retour en arrière sur l'année 1959, début de la Vème république nous permet de comparer la vie des drennecoïses à celle des français.

Nous vous souhaitons une bonne lecture à l'approche des vacances.

Jean-Paul CRENN

Adjoint Vie associative, culturelle, sportive, communication

LA CCPA

Parce qu'elle est méconnue, et aussi parce que son rôle évoluera dans le futur vers plus de moyens et de responsabilités, il paraît important d'expliquer comment la CCPA, sur notre commune, cherche à se mettre au service de nos concitoyens.

Créée en fin 1993, la « Communauté de Plabennec et des Abers » se nomme, depuis 2009, « Communauté de Communes du Pays des Abers » (CCPA) et regroupe 13 communes totalisant près de 39 000 habitants. Elle fait depuis peu partie du Pays de Brest au sein d'un pôle métropolitain regroupant 7 communautés de communes (89 communes et pas moins de 400 000 habitants). Elle est administrée par un bureau dont le président est Christian Calvez, maire de Plouvien qui y siège avec 12 autres membres, dont Pierre Coz, notre maire.

Ses nombreuses compétences nous aident à mieux comprendre les apports auprès de notre commune.

L'environnement est sans nul doute la compétence la plus visible. Elle se traduit, après enquête publique par une nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers (optimisation des tournées de collecte, fréquence, redevance incitative). L'existence de 2 points éco-propreté et l'aire de déchets verts de Milin Gouennou complètent ce dispositif. Enfin, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour missions le suivi et le diagnostic de fonctionnement des installations nouvelles et existantes. L'environnement, c'est aussi la gestion, l'entretien des zones sensibles et la protection de la qualité de l'eau avec la gestion du « Contrat de Bassin Versant Littoral de l'Aber Benoît et Aval de l'Aber Wrac'h ».

La compétence **Voirie** se manifeste autant par l'égouttage, l'entretien des bordures des voies communales que par la réparation des chaussées. Ces actions nécessitent la mise à disposition de matériel et personnel communautaire.

Par ailleurs, le projet de « vélo-route » initié par la CCPA fait partie de cette compétence : le conseil a récemment validé ce projet de « voie douce » reprenant l'ancienne voie ferrée qui doit relier Gouesnou à l'Aber Wrac'h ou au Drennec par Plabennec. Le tracé comportera 35 km de voies

utilisables pour la saison estivale de 2012. Elle définit, aménage et entretient les boucles de randonnée.

Enfin, la CCPA participe à la réalisation des aires de covoiturage. Dans le domaine du **Développement et l'aménagement économique**, la CCPA intervient dans l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'extension des zones d'activités de Penhoat à Plabennec et Goarem Goz à Kersaint Plabennec. L'aide au développement économique se traduit par l'accompagnement de la pépinière d'entreprises de Penhoat de Plabennec.

Même si ces actions nous concernent moins, il faut quand même préciser que la CCPA réalise et gère les aménagements portuaires : le port de l'Aber Wrac'h et les mouillages de l'Aber Benoît. Elle soutient également l'unique office de tourisme compétent sur le territoire de la communauté : c'est l'Office de Tourisme du Pays des Abers dont les bureaux se situent à Lannilis et Plouguerneau. (www.abers-tourisme.com).



Dans un cadre plus général, la CCPA apporte son **Soutien financier** pour la réalisation d'équipements publics. Notre commune a bénéficié du Fonds de concours dans le cadre de l'aménagement du bourg avec l'attribution de 300 000€.

L'animation est promue par la CCPA : vous étiez nombreux à apprécier Le printemps des Arts de la Rue au Vallon du Coat en 2011 ainsi que le spectacle Très Tôt Théâtre pour les tout-petits. Très prochainement, vous pourrez participer à Aber 2012 ou en 2013 au Championnat de France cycliste à Lannilis. Ces manifestations d'envergure n'auraient pu voir le jour sans



le concours de la CCPA. Rappelons enfin, même si celles-ci sont moins perceptibles au niveau communal, les autres compétences, toutes d'importance, de la CCPA : le **Logement social**, les **Transports scolaires**...

Dernier projet d'envergure intéressant les enfants de nos écoles : la future piscine inter communautaire qui sera construite à Lesneven et opérationnelle en fin 2013. La mutualisation financière de plusieurs communautés permettra de bâtir un outil performant pour le monde scolaire et le grand public.

Ce dossier témoigne de l'ambition de la CCPA à rendre le meilleur service à ses concitoyens afin de faire de son territoire un espace attractif, agréable et solidaire.

(www.cc-plabennec-abers.fr)



RÉNOVATION DU SOUS-SOL DE LA MAIRIE



Avant travaux

Après travaux



C'est le 15 décembre 1978 que le permis de construire de la future mairie est accordé.

Sa construction s'achève le 30 mars 1981. Avec un rez-de-chaussée d'une superficie de 180 m² et un sous-sol de 214 m² sa construction est terminée en mars 1981. Ce nouveau bâtiment public est désormais plus vaste et plus accueillant pour la population.

Le sous-sol se compose de 2 salles préalablement destinées aux réunions. Mais rapidement les nombreuses associations communales y organisent leurs manifestations tels que couscous, kig ha farz ... Les locaux se révèlent trop exigus et inadaptés. Face à cette demande grandissante la création d'une cuisine devient indispensable. Celle-ci, d'une surface de 30m², est opérationnelle à l'été 1988.

En 1990, de nombreuses demandes de locations conduisent la municipalité à rafraîchir les locaux : réfection des revêtements muraux, création de toilettes extérieures, achats de mobilier, vaisselle.

Victime de son succès, le sous-sol va accueillir durant deux décennies de nombreuses manifestations et rencontres. Mais l'outil vieillissant ne satisfait plus, il devient urgent de le réhabiliter.

Lors du Conseil Municipal de mars 2010, la décision de rénovation totale du sous-sol est prise. Lauréat du marché, la société Menez-Riou entreprend d'importants travaux. L'agencement du sous-sol est revu : la chaufferie disparaît au profit de toilettes adaptées. Le changement de plafond, la pose de nouvelles portes et fenêtres améliorent le confort et l'acoustique. La réfection des peintures, le nouveau carrelage et l'achat de mobilier coordonné procurent de la fraîcheur à l'ensemble.

Dans l'office, on trouve des équipements spécifiques : des dessertes en inox, une armoire froide, un lave-vaisselle, des plaques électriques.

Les travaux entrepris intègrent la future accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite (sanitaires handicapés...). Seule la mise en place d'un ascenseur dans la trémie créée, achèvera l'accessibilité complète du site, lorsque le financement le permettra.

Dans un souci de maintenir cette salle en bon état un règlement et des modalités de location plus strictes sont réécrits (résider sur la commune, être âgé de 25 ans révolus et être présent durant la manifestation).

La porte ouverte du 2 juin a marqué l'achèvement de l'opération de rénovation qui s'élève à 147000 € HT. Gageons que cette nouvelle salle réponde aux besoins des administrés et que chaque drennecois s'y sente comme chez lui, en respectant les consignes de la convention.

CETTE ANNÉE LÀ ... 1959



Après l'élection de décembre 1958, Charles de Gaulle devient officiellement le 1er Président de la Vème république le 8 janvier.

2 importants décrets marquent ce début de septennat:

- La scolarité est désormais obligatoire jusqu'à 16 ans.

- Face à l'insurrection en Algérie, la durée du service militaire passe de 9 mois à 24 mois. De jeunes conscrits drennecois, sont appelés à combattre au-delà de la Méditerranée.



Louis ABHERVÉ

Au Drennec c'est le temps des élections. En mars Louis Abhervé est réélu maire pour un second mandat. Ce nouveau conseil municipal continue l'urbanisation de la commune. L'électrification rurale et le goudronnage des voies communales se poursuivent grâce aux emprunts contractés à hauteur de 20 000 NF (Nouveaux Francs) auprès de la CMRA (Caisse Mutuelle de Réassurance Agricole) de Landerneau. Les prémices du remembrement agricole se ressentent lorsque le conseil municipal charge Mr Bleunven, géomètre à Lesneven d'établir le dossier d'exécution du décret de Juin 1955 nommé «arasement des talus inutiles».

Enfin, il est grand temps d'alimenter le bourg en eau potable. La source de la gare étant la plus importante de la commune, le conseil municipal décide, en septembre, d'acquérir le terrain afin de réaliser le projet de captage d'eau (inscrit au budget de 1957 !!) dans les meilleurs délais. Quant à l'installation du téléphone en mairie, elle est décidée lors du conseil municipal du 09 juillet.

Au niveau climatique, l'année 1959 connaît plusieurs événements. Début juillet l'Ouest de la France subit des températures particulièrement élevées. L'arrivée du 46ème tour de France s'achève sous la canicule le 18 juillet avec la victoire de Federico Bahamontes, tandis que Jacques Anquetil se classe 3ème.

En fin d'année, des pluies diluviennes s'abattent sans discontinuer sur le sud de la France et provoquent une des catastrophes civiles les plus meurtrières du siècle. En effet, le 2 décembre le barrage de Malpasset cède. Une vague de 40 mètres de haut déferle à une vitesse de 70km/h. Balayant tout sur son passage elle débouche sur Fréjus 20 minutes plus tard avant de se jeter dans la mer, faisant 423 morts et disparus.

La population française s'élève à 45 355 000 habitants environ. Au Drennec, on dénombre 769 âmes (au recensement de 1954) avec un accroissement naturel soutenu puisque 2 décès sont enregistrés pour 17 naissances dont 7 à domicile. Le 29 décembre le 2ème et dernier mariage de l'année est célébré au Drennec.

Sur le plan culturel, la disparition brutale de Gérard Philippe le 25 novembre émeut le pays. Tandis que le 30 décembre le jeune Johnny Hallyday, participe à sa 1ère radio et rejoint les artistes connus comme Dalida, Annie Cordy, Guy Béart, Sacha Distel et les Compagnons de la Chanson.

